Image not found or type unknown

Demande de congés paternité de 11 jours

Par **calesally**, le **31/07/2010** à **15:29**

Bonjour,

je viens d'avoir mon 2éme enfant le 8 juillet 2010, mon mari a pris les 3 jours de suite.
par contre il l'a envoyé par lettre recommandée avec accusé de reception 1 mois avant sa demande de congés paternité de 11 jours avec la date a laquelle il souhaiter le prendre soit du 18 aout 2010 au 28 aout 2010.
Son patron lui a refuser son congés paternité a cette date pour motif:TROP DE PERSONNES EN CONGES A CETTE PERIODE, il lui fait poser au mois de septembre.A t-il le droit, sinon que puis-je faire.
aider moi s'il vous plaît
merci de vos reponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés